

## Coordination des hautes écoles

### **Les hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques jettent les bases d'une conférence commune en fondant swissuniversities**

**Les hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques de Suisse fonderont en novembre 2012 swissuniversities. Cette association annonce la réunion des trois conférences de recteurs actuelles dans une seule conférence, conformément à la nouvelle Loi sur l'encouragement des hautes écoles et sur la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE). swissuniversities sera le premier organe commun à voir le jour dans la perspective de la mise en œuvre de l'entrée en vigueur de la LEHE, en 2015. Elle sera présidée par Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel.**

Berne, le 27 septembre 2012 – Les hautes écoles suisses fonderont en novembre 2012 swissuniversities. Cette association réunira sous un seul toit les hautes écoles de tous les types et servira de base à la création de la conférence des recteurs des hautes écoles suisses, qui naîtra avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur l'encouragement des hautes écoles et sur la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LEHE), prévue en 2015. La Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS), la Conférence des recteurs des hautes écoles spécialisées suisses (KFH) et la Conférence suisse des recteurs des hautes écoles pédagogiques (COHEP) se dissoudront après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

1

#### **Les hautes écoles prennent l'initiative**

swissuniversities sera le premier organe commun à voir le jour dans le cadre de la refonte du pilotage des hautes écoles actuellement en cours. Les rectrices, recteurs et présidents des hautes écoles suisses montrent ainsi leur volonté de jouer un rôle central dans cette réforme, initiée par l'article constitutionnel sur la formation de 2006 et matérialisée par la LEHE. Dans le respect de la loi, les hautes écoles suisses poursuivent trois objectifs en fondant swissuniversities. Elles cherchent à :

- renforcer et développer les collaborations déjà en place entre les types de hautes écoles et leur coordination nationale,
- agir dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 sur le plan international pour l'ensemble des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques et à
- reprendre, au sein de la future conférence des recteurs des hautes écoles suisses, dès l'entrée en vigueur de la LEHE, toutes les tâches que la loi et la convention de coopération entre la Confédération et les cantons attribuent à la conférence des recteurs.

En fondant swissuniversities en 2012 déjà, les hautes écoles suisses cherchent à assurer une transition efficace entre le cadre légal actuel et la nouvelle loi. Les hautes écoles suisses s'affilieront à l'association d'ici au mois de mars 2013.

#### **Martine Rahier présidente**

Martine Rahier, rectrice de l'Université de Neuchâtel, a été désignée présidente de swissuniversities. Son mandat lui sera formellement confié lors de l'assemblée constitutive de

l'association en novembre 2012. Martine Rahier sera entourée dans le comité de swissuniversities par le président de la CRUS et recteur de l'Université de Bâle Antonio Loprieno, par le vice-président de la CRUS et président de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich Ralph Eichler, par le président de la KFH et président de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale Marc-André Berclaz, par le recteur de la Haute école spécialisée bernoise Rudolf Gerber, par le président de la COHEP et recteur de la Haute école pédagogique des Grisons Johannes Flury et par la rectrice de la Haute école pédagogique de Fribourg Pascale Marro. Toutes ces personnalités ont activement participé à la création de l'association et sont engagées de longue date dans la collaboration entre les trois types de hautes écoles. Les organes identiques de l'association et de la conférence seront constitués et élus après l'entrée en vigueur de la LEHE.

Pour simplifier la réunion progressive des trois secrétariats généraux, la CRUS mettra son administration et son infrastructure à disposition de la nouvelle association au 1<sup>er</sup> janvier 2013 déjà et elle lui transmettra les mandats octroyés par le Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER). Mathias Stauffacher sera remplacé au poste de secrétaire général de la CRUS et deviendra secrétaire général de swissuniversities pour la première année de transition. La CRUS, la KFH et la COHEP continueront d'assumer leurs tâches spécifiques jusqu'à l'entrée en vigueur de la LEHE.

### **Le long chemin vers l'entrée en vigueur de la LEHE**

Avec l'association swissuniversities, les hautes écoles suisses jettent les bases du premier organe de pilotage commun introduit par la LEHE, la conférence des recteurs des hautes écoles suisses. Les cantons et la Confédération devront de leur côté mettre sur pied la Conférence suisse des hautes écoles, qui sera leur organe de pilotage politique commun. En juillet 2012, la Conférence des directeurs de l'instruction publique des cantons suisses a mis à cet effet en consultation le concordat sur les hautes écoles, qui règle les détails de la collaboration entre les cantons en matière de politique des hautes écoles. Les cantons devront ensuite passer une convention de collaboration avec la Confédération avant que la Conférence suisse des hautes écoles ne voit le jour. Le troisième organe de pilotage introduit par la LEHE sera le Conseil suisse d'accréditation.

Pour de plus amples informations, Sonja Rosenberg, secrétaire générale de la COHEP, se tient volontiers à votre disposition (sonja.rosenberg@cohep.ch).